



AVIS DE CONVOCATION

À TOUTES ET À TOUS LES MEMBRES DE L'A.P.L.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SÉANCE ORDINAIRE

(Archives AG-539-01)

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE qui se tiendra :

LE MERCREDI, 16 DÉCEMBRE 2020

19 H 00

Inscriptions à partir de 17 h 30

RENCONTRE VIRUTELLE

- **Inscription obligatoire**
- **Date limite d'inscription – le mardi 15 décembre à 16h00**
- **Voir détails ci-bas**

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2020 ;
3. États financiers et prévisions budgétaires ;
4. État de situation de la négo;
5. Informations ;
6. Nouvelles de mon milieu ;
7. Questions diverses...


Martine Provost, présidente

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)
36, boul. Taschereau, C.P. 36, La Prairie (Québec) J5R 3Y1
Téléphone : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsq.net
Site web : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE
L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), TENUE
LE MERCREDI, 16 DECEMBRE 2020 A 19 HEURES 00 MINUTES,
SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME MARTINE PROVOST.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2020 ;
3. États financiers et prévisions budgétaires ;
4. État de situation de la négo;
5. Secrétariat général;
6. Informations ;
7. Nouvelles de mon milieu ;
8. Questions diverses...

PRÉSENCES :

(Archives AG-539-04)

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1^{er} vice-président
D'Amour, Kim, 2^e vice-présidente
Hébert, Sophie, 3^e vice-présidente
Parenteau, Jacques, secrétaire général
Audet, Fanny
B. Gouron, Véronique
Bédard, Maxime
Bélanger, Sylvie
Benoit, Mélanie
Bouchard, Marie-Andrée
Boudreau, Denis
Boudreau, Florence
Bourdeau, Mélissa
Bourdon, Véronique
Boutet, Christine
Burgoyne, Isabelle
Cardinal, Stéphanie
Carrier, Marjorie
Cayer, Réal
Chamberland, Martine
Charest, Caroline
Charron, Julie
Couture, Anick
Deschamps, Sylvie
Desrosiers, Émilie
Dionne, Valérie
Dumais, Josiane
Dupré, Patrick

Fontaine, Diane
Fortin, Julie
Fortin, Mylène
Francoeur-Therrien, Nathalie
Gélinas, Manon
Gervais, Jean-Simon
Giard, Sylvie
Girard, Marie-Josée
Godin, Luce
Gosselin, Amélie
Goulet, Michèle
Grenier, Sylvain
Grondin, Chantal
Guimond, Noémie
Hince, Nathalie
Hudon, Nathalie
Labrecque, Carole
Lapierre, Isabelle
Lapierre, Véronik
Lapré, Karine
Laroche, Éric
Laroche, Nathalie
Le Pailleur, Catherine
Leblanc, Annick
Lécuyer, Geneviève
Leduc, Karine
Leduc, Marie-Josée
Leduc, Marilène
Lefebvre, Hélène

Lefebvre, Patrick
Lespérance, Anick
Lessard-Lachance, Cédric
Lévesque, France
Longtin, Annie
Mailhot, Sophie
Maisonneuve-Trudeau, Joëlle
Marchessault, Susie
Martel, Sophie
Martin, David
Ménard, Marie-Ève
Merlo, Erminia
Méthot, France
Métras, Dany
Meunier, Marc-Étienne
Michel, Sylvie
Normandin, Marc
Panzieri, Anna
Paquette, Sophie
Pelletier, Jennyfer
Pelletier, Louise
Pépin, Patrick
Pinsonneault, Marie-Josée
Pitre, Denise
Plamondon, Lyne
Pleau, Julie
Poulin, Catherine

Proulx, Catherine
Reid, Philippe
Reimnitz, Manon
Renaud, Hélène
Rousselle, Patrice
Roy, Sébastien
Sanson, Natacha
Sarrazin, Line
Savoie, Jérôme
Senécal, France
Sénécal, Jonathan
St-Jean, Valérie
St-Pierre, Annie
Tardif, Sylvie
Tougas, Annie
Tratt, Julie
Trédémy, Karine
Tremblay, Alexandra
Tremblay-Duchaine, Claudia
Van Acker, Caroline
Venne, Jean-Marc
Verdi, Benoit
Viau, Méryanne
Yelle, Isabelle

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-12-AG-20-21-1133

Il est proposé par Denise Pitre, appuyée par Mylène Fortin, que l'ordre du jour soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à majorité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2020

16-12-AG-20-21-1134

Il est proposé par Mylène Fortin, appuyée par Marc Normandin, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 septembre 2020 soit adopté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. ÉTATS FINANCIERS ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Guy Poissant présente et commente :

- l'état des résultats comparatifs 2019-2020 et les prévisions budgétaires 2020-2021;
- les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2020 préparé par Hénaire, Danis, Brunet société de comptables professionnels agréés.

Il répond aux questions.

16-12-AG-20-21-1135

Il est proposé par Sylvie Giard, appuyée par Marie-Andrée Bouchard, que l'Assemblée générale accepte les états financiers au 31 août 2020 tel que préparés par Hénaire, Danis, Brunet société de comptables professionnels agréés.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

16-12-AG-20-21-1136

Il est proposé par Marilène Leduc, appuyée par Denise Pitre, que l'Assemblée générale adopte les prévisions budgétaires 2020-2021.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

Guy Poissant présente et commente une proposition de dons à des organismes alimentaires.

- Considérant que la pandémie que nous vivons actuellement touche tout le monde particulièrement les personnes les plus vulnérables;
- Considérant que le contexte économique découlant de la pandémie a fragilisé le tissu social de certaines familles de notre territoire;
- Considérant que dans le contexte des règles sanitaires, les organismes d'aide alimentaire ont plus de difficulté à s'approvisionner;
- Considérant que le contexte des règles sanitaires sur l'interdiction de rassemblements, L'APL ne peut pas offrir de souper dans le cadre de l'Assemblée générale de décembre 2020;

Le comité des dons de L'Association des professeurs de Lignery (CSQ) recommande à l'Assemblée générale de remettre en don un montant totalisant 2 500 \$ à des organismes d'aide alimentaire de son territoire.

16-12-AG-20-21-1137

Il est proposé par Denise Pitre, appuyée par Sébastien Roy, que L'APL remette un montant totalisant 2 500 \$ à des organismes d'aide alimentaire de son territoire.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

4. ÉTAT DE LA SITUATION NÉGO

Guy Poissant fait l'état de la situation de la négo.

Matières sectorielles :

23 octobre – Nouveau dépôt patronal

- Retour en arrière ;
- La majorité était des propositions de départ du 17 décembre 2019 ;
- Sans amélioration significative de leur pseudo-entente de principe de mai 2020 (qui avait été rejetée à 97 % par le personnel enseignant de la FSE-CSQ) ;

Faux blitz de novembre

- Le blitz de novembre annoncé par le gouvernement n'a permis aucune avancée (comme celui de juin dernier) ;
- Ce faux blitz n'a eu pour effet que de servir l'image du gouvernement sur apparence de bonne foi.

Du côté de notre demande FSE

- Nous sommes toujours à présenter nos propositions recentrées du 9 juin dernier ;
- En juin, lors de la consultation, vous nous avez dit qu'il fallait que cette négociation permette une amélioration significative de nos conditions d'exercice dans les 4 domaines suivants :
 - o La composition de la classe et les services aux élèves HDAA ;
 - o La lourdeur de la tâche ;
 - o La rémunération (dont la majoration de l'échelle de traitement pour toutes les enseignantes et tous les enseignants) ;
 - o La précarité et l'entrée dans la profession.

Nous constatons que face à nos demandes :

- Il n'y a manifestement aucune ouverture patronale ;
- Les mandats politiques ne sont pas au rendez-vous pour les solutions mises de l'avant par et pour les profs.

Matières intersectorielles

Après que la CSQ ait révisé ses revendications en mai dernier pour tenir compte de la situation sanitaire et économique.

- Plusieurs rencontres ont eu lieu ;
- le gouvernement refuse toujours de revoir son cadre financier afin de donner le coup de barre nécessaire pour freiner l'hémorragie qu'on observe dans nos services publics ;
- nous trouvons que le gouvernement (Conseil du Trésor) ajoute l'insulte à l'injure par l'absence de réponses significatives.
- Nous réclamons que les sommes à la négo soient revues pour répondre :

- au sous-investissement des différents réseaux ;
- aux problèmes de pénurie de main-d'œuvre ;
- à la précarité vécue dans les milieux .

La mobilisation

- Structurée comme une saison de hockey
 - Camp d'entraînement ;
 - L'échauffement ;
 - Le match ;
 - La prolongation
- La mobilisation a débuté à l'automne 2019 par une campagne publicitaire. Depuis janvier-février 2020, utilisation du t-shirt et du sac APL.
- Plusieurs manifs de rue et des commandos ont eu lieu au national et au local :
 - Journée mondiale des enseignants
 - Commando dans les écoles
 - Commando au Centre de services scolaire.

Au bureau des délégués du 14 octobre et à la rencontre d'information du 27 octobre, vous nous avez dit : « Intensification des moyens de pression »

- Opération « En pédagogie, je fais du télétravail »
- Opération « On se déconnecte »
- Opération « Ne touche pas à mes pédagogos ! »
- Une autre action à saveur locale « J'Prends d'lair ».

Constat général

Nous ne pouvons que trouver exaspérant, cynique et méprisant un gouvernement qui renie à ce point ses engagements en éducation, qui revient ainsi sur ses déclarations et même sur ses résolutions adoptées à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

- Le mépris, ça suffit!;
- Il est temps de sortir de l'impasse dans laquelle nous sommes.

Nous sommes à la croisée des chemins dans cette négociation. L'évaluation que nous en faisons nous place devant 2 options :

1. Diminuer nos attentes et nous satisfaire de maigres gains et possiblement de pertes comme résultats (en fonction du cadre du gouvernement);
2. Maintenir nos demandes, exiger le retrait des demandes patronales, poursuivre la négociation et augmenter drastiquement la pression pour tenter de défoncer le cadre du gouvernement.

Il y aura donc recherche de mandat de grève à l'Assemblée générale du 27 janvier 2021.

5. SECRETARIAT GENERAL

Martine Provost explique que L'APL a besoin de deux scrutateurs qui seront au bureau de L'APL le soir de (des) l'Assemblée générale pour s'assurer du bon déroulement du vote. (Il est souhaité que ce ne soit pas une personne membre du Conseil exécutif ni une personne déléguée)

Les noms retenus sont :

- Natacha Sanson
- Sylvie Giard

Il serait sage d'adopter une résolution afin de procéder à la destruction des anciens bulletins de vote.

16-12-AG-20-21-1138

Il est proposé par Patrice Rousselle, appuyé par Manon Gélinas, que l'Assemblée générale de L'APL propose que tous les bulletins de vote de l'Assemblée générale du 3 septembre 2020 (et de toutes les Assemblées générales antérieures) soient détruits.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

6. INFORMATIONS

Martine Provost et Jacques Parenteau donnent des informations sur :

- Les rencontres de formation et d'information APL ;
- Les groupes à plus d'une année d'études ;
- Le droit à la négociation, le droit d'association, le droit de mobilisation ;
- Les réclamations CNESST ;
- La température et les intempéries.

7. NOUVELLES DE MON MILIEU

Une membre déplore que le ministre et le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries s'entêtent à refuser de rembourser des frais internet encourus par les enseignantes et les enseignants dans le cadre de leur travail.

L'APL invite les enseignantes et les enseignants à conserver les preuves de ces frais, car cette décision sera l'objet d'un grief.

Une enseignante spécialiste en anglais au primaire déplore qu'on lui ait remis, à la dernière minute, un horaire à respecter les 16, 17, 21 et 22 décembre alors qu'il avait été annoncé le 11 décembre qu'il ne devrait y avoir qu'un arrimage avec les titulaires.

8. QUESTIONS DIVERSES

À 21 H 57 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA RÉUNION EST UNANIMEMENT LEVÉE.
